



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-53354>

Département(s) de publication : **28**

Annonce n° **26-53354**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Chartres Métropole (28)

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : AFFAIRE N°26A023 - ACQUISITION DE CARBURANTS, SOURCES D'ENERGIES ET SERVICES ASSOCIES PAR CARTES ACCREDITIVES

**Description** : Affaire n°26A023 - Acquisition de carburants, sources d'énergies et services associés par cartes accréditives

**Identifiant de la procédure** : 797f106b-6192-4f99-b178-c6a65acee306

**Identifiant interne** : 26A023

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : non

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv )** : 09000000 Produits pétroliers, combustibles, électricité et autres sources d'énergie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 50112300 Services de lavage de voitures et services similaires

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 63712210 Services de péage autoroutier

##### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Pays** : France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires :** La fourniture de carburants, autres énergies ainsi que services associés se fera principalement sur le territoire de l'agglomération chartreuse mais doit pouvoir se faire à minima jusqu'au niveau national.

### 2.1.3 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 1,000,000 Euro

### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** La période initiale du contrat débute à compter de la notification de l'accord-cadre et prend fin le 30 novembre 2027, ou jusqu'à atteinte du montant maximum. Cette période initiale est découpée comme suit : - la phase de préparation, comprise entre la date de notification et le 30 novembre 2026 inclus, qui permet de mettre en place tout ce qui est nécessaire à une utilisation pleinement opérationnelle des prestations (comme l'édition des cartes, le paramétrage des comptes, la livraison des supports...). La liste des équipements est transmise au Titulaire par le coordonnateur du groupement de commandes, au moment de la notification de l'accord-cadre. - la phase d'exécution effective des prestations de fourniture de carburants et autres énergies ainsi que des services de télépéage et de lavage qui débute à compter du 1er décembre 2026 pour une durée d'1 an, soit jusqu'au 30 novembre 2027 inclus, ou jusqu'à atteinte du montant maximum. Il est reconductible tacitement 3 fois pour une période d'1 an à chaque fois ou jusqu'à atteinte du montant maximum. Les cartes accréditives devront donc être actives pour le 1er décembre 2026. Elles devront être livrées avant le 09 novembre 2026 inclus. Les autres délais d'exécution ou de livraison des prestations sont fixés à chaque bon de commande conformément aux stipulations des pièces du marché. La durée totale de l'accord-cadre dépasse quatre ans pour le motif suivant : La période comprise entre la notification et la date effective de début des prestations correspond à une phase de préparation. Cette phase consiste notamment à l'édition des cartes, le paramétrage des comptes, la livraison des supports... nécessaires à la bonne mise en route des prestations. Aussi l'exécution réelle des prestations principales de fourniture de carburants ou autres énergies ainsi que de lavage et de télépéage débute à compter du 1er décembre 2026 et la durée totale maximale d'exécution des prestations de l'accord-cadre, toutes périodes confondues, est de 4 ans. La consultation fait l'objet d'un groupement de commande intégré avec Chartres Métropole (coordonnateur chargé de la passation, de la notification et de l'exécution de l'accord-cadre) avec les membres suivants : - Ville de Chartres place des Halles 28019 chartres Cedex - Code NUTS : Frb02 - courriel :marches.publics@agglo-ville.chartres.fr- adresse internet : <https://www.chartres.fr/>, SIRET 21280085800012 / -le CCAS de la Ville de Chartres sis place des Halles 28019 chartres Cedex - code NUTS : Frb02 - courriel :marches.publics@agglo-ville.chartres.fr - adresse internet: [www.chartres.fr](http://www.chartres.fr), SIRET :26280049300336 / - le CIAS de Chartres Métropole, sis place des Halles 28019 chartres Cedex - code NUTS : Frb02 - courriel [marches.publics@agglo-ville.chartres.fr](mailto:marches.publics@agglo-ville.chartres.fr) - adresse internet: [www.chartres.fr](http://www.chartres.fr), SIRET : 20006931800034. - le GIP Restauration collective, 7 bis rue Hélène Boucher 28630 Gellainville, FRB02, SIRET: 200 033 181 00104

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

### 2.1.6 Motifs d'exclusion

**Sources des motifs d'exclusion :** Avis

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale :

Faillite :

Corruption :

Concordat :

Participation à une organisation criminelle :

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental :

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme :

Fraude :

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains :

Insolvabilité :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail :

Biens administrés par un liquidateur :

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure :

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché :

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché :

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social :

État de cessation d'activités :

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes :

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre** : Affaire n°26A023 - Acquisition de carburants, sources d'énergies et services associés par cartes accréditives

**Description** : La nature et quantité et les besoins sont indiqués dans le cahier des charges

**Identifiant interne** : 26A023

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv )** : 09000000 Produits pétroliers, combustibles, électricité et autres sources d'énergie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 50112300 Services de lavage de voitures et services similaires

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 63712210 Services de péage autoroutier

## Options :

**Description des options :** La période initiale du contrat débute à compter de la notification de l'accord-cadre et prend fin le 30 novembre 2027, ou jusqu'à atteinte du montant maximum. Cette période initiale est découpée comme suit : - la phase de préparation, comprise entre la date de notification et le 30 novembre 2026 inclus, qui permet de mettre en place tout ce qui est nécessaire à une utilisation pleinement opérationnelle des prestations (comme l'édition des cartes, le paramétrage des comptes, la livraison des supports...). La liste des équipements est transmise au Titulaire par le coordonnateur du groupement de commandes, au moment de la notification de l'accord-cadre. - la phase d'exécution effective des prestations de fourniture de carburants et autres énergies ainsi que des services de télépéage et de lavage qui débute à compter du 1er décembre 2026 pour une durée d'1 an, soit jusqu'au 30 novembre 2027 inclus, ou jusqu'à atteinte du montant maximum. Il est reconductible tacitement 3 fois pour une période d'1 an à chaque fois ou jusqu'à atteinte du montant maximum. Les cartes accréditives devront donc être actives pour le 1er décembre 2026. Elles devront être livrées avant le 09 novembre 2026 inclus. Les autres délais d'exécution ou de livraison des prestations sont fixés à chaque bon de commande conformément aux stipulations des pièces du marché.

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Pays :** France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires :** La fourniture de carburants, autres énergies ainsi que services associées se fera principalement sur le territoire de l'agglomération chartraine mais doit pouvoir se faire à minima jusqu'au niveau national.

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 50 Mois

### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

**Autres informations sur le renouvellement :** Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du marché, en application de la procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable des Articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du marché, en application de la procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable des Articles L. 2122-1 et R. 2122-4 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet des livraisons complémentaires

### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 1,000,000 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 1,000,000 Euro

### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Description :** Tous les 4 ans

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** La consultation aboutira à un accord-cadre sans montant minimum et avec un montant maximum tous membres du groupement confondus de 1 000 000,00 € HT pour la période initiale. Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale :** Autre

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Nom :** Prix

**Description :** Critère Prix décomposé en deux sous-critères : - Sous-critère 1 "Coût fourniture de carburants (cellule H13 du DQE) : 80 % - Sous-critère 2 "Coût d'acquisition et abonnement des cartes accréditatives et des badges télépéages (cellule E24 du DQE) : 20 %

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 60

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** Valeur Technique

**Description :** Valeur technique

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 40

#### 5.1.11 Documents de marché

**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 23/06/2026 à 23:59

**Adresse des documents de marché :** <https://www.c-chartres-marches.fr>

**Canal de communication ad hoc :**

**Nom :** Portail profil acheteur territoire communautaire

**URL :** <https://www.c-chartres-marches.fr>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requête

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-securises.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)**

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 03/07/2026 à 15:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Montage financier :** Règlement : par mandat administratif en 30 jours maximum.  
Financement : ressources propres Si avance : Obligation de fournir une garantie à première demande (ou caution personnelle et solidaire) pour recevoir l'avance forfaitaire de 10%

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 1

**Justification de la durée de l'accord-cadre :** La durée totale de l'accord-cadre dépasse quatre ans pour le motif suivant : La période comprise entre la notification et la date effective de début des prestations correspond à une phase de préparation. Cette phase consiste notamment à l'édition des cartes, le paramétrage des comptes, la livraison des supports... nécessaires à la bonne mise en route des prestations. Aussi l'exécution réelle des prestations principales de fourniture de carburants ou autres énergies ainsi que de lavage et de télépéage débute à compter du 1er décembre 2026 et la durée totale maximale d'exécution des prestations de l'accord-cadre, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

**Autres acheteurs :** La consultation fait l'objet d'un groupement de commande intégré avec Chartres Métropole (coordonnateur chargé de la passation, de la notification et de l'exécution de l'accord-cadre) avec les membres suivants : - Ville de Chartres place des Halles 28019 chartres Cedex - Code NUTS : Frb02 - courriel : marches.publics@agglo-ville.chartres.fr - adresse internet : <https://www.chartres.fr/>, SIRET 21280085800012 / -le CCAS de la Ville de Chartres sis place des Halles 28019 chartres Cedex - code NUTS : Frb02 - courriel : marches.publics@agglo-ville.chartres.fr - adresse internet: [www.chartres.fr](http://www.chartres.fr), SIRET :26280049300336 / - le CIAS de Chartres Métropole, sis place des Halles 28019 chartres Cedex - code NUTS :

Frb02 - courriel marches.publics@agglo-ville.chartres.fr - adresse internet: www.chartres.fr, SIRET : 20006931800034. - le GIP Restauration collective, 7 bis rue Hélène Boucher 28630 Gellainville, FRB02, SIRET: 200 033 181 00104

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal administratif d'Orléans

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif d'Orléans

**Informations relatives aux délais de recours :** Référé pré contractuel : articles L551-1 à 12 et R551-6 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel : articles L551- 13 et suivants et R551-7 à 10 CJA, et pouvant être exercé dans les délais du R551-7 CJA. Recours en contestation de validité du contrat - jurisprudence "Tarn et Garonne" pouvant être exercé par les tiers au contrat, sans considération de qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr> ».

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Chartres Métropole (28)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Chartres Métropole (28)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif d'Orléans

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Chartres Métropole (28)

**Organisation qui traite les offres :** Chartres Métropole (28)

## **Section 8 - Organisations**

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Chartres Métropole (28)

**Numéro d'enregistrement :** 20003318100013

**Département :** Commande publique

**Adresse postale :** Place des Halles

**Ville :** Chartres cedex

**Code postal :** 28019

**Subdivision pays (NUTS) :** Eure-et-Loir ( FRB02 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** marches.publics@agglo-ville.chartres.fr

**Téléphone :** +33 237234064

**Adresse internet :** <https://www.marches-securises.fr>

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) :** <https://www.chartres-metropole.fr/>

**Profil de l'acheteur :** <https://www.marches-securises.fr>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

#### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel :** Tribunal administratif d'Orléans

**Numéro d'enregistrement :** 17450005800022

**Département :** Greffe

**Adresse postale :** 28 rue de la Bretonnerie

**Ville :** Orléans cedex 1

**Code postal :** 45057

**Subdivision pays (NUTS) :** Loiret ( FRB06 )

**Pays :** France

**Point de contact :** Greffe du Tribunal

**Adresse électronique :** [greffe.ta-orleans@juradm.fr](mailto:greffe.ta-orleans@juradm.fr)

**Téléphone :** +33 238775900

**Adresse internet :** <http://orleans.tribunal-administratif.fr>

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) :** <https://www.telerecours.fr>

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

#### Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis :** e1c74550-ec9a-4267-ae84-83d4901294f7 - 01

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 01/06/2026 à 10:23

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/06/2026